

Tinténia communication - Juin 2023



20 ▶ 24
AOÛT 2023

Sommaire

MAIRIE

03 > 13

INTERCOMMUNALITÉ

14 > 17

VILLE

18 > 27

ASSOCIATIONS

28 > 37

ENSEIGNEMENT

38

PROFESSIONNELS

39

Merci à toutes celles et ceux qui ont rédigé les articles et fourni les éléments visuels dans ce numéro.

- > Directeur de la publication : Christian Toczé, Maire
- > Comité de Rédaction : Commission communication
- > Création et Mise en page : Cocktail Graphic (Longaulnay)
- > Impression : Imprimerie Atimco
- > Photos : Paris Brest Paris / Commune / @freepik
- > Nombre d'exemplaires : 2000
- > Dépôt légal : Juillet 2008

> LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS



Christian TOCZÉ
Maire de Tinténac
Tous les jours
sur RDV uniquement

Pour rencontrer le Maire ou les adjoints, veuillez à prendre rendez-vous à l'avance, soit à l'accueil de la Mairie (02 99 68 18 68) soit directement par courrier électronique : nom.prenom@tinteniacy.fr



Frédéric BIMBOT
1^{er} Adjoint
Urbanisme - Communication
Le vendredi, toute la journée



Nathalie DELVILLE
2^{ème} Adjointe
Vie Associative
Le mercredi après-midi



Rémi LEGRAND
3^{ème} Adjoint
Voirie - Travaux
Le samedi matin



Isabelle GARÇON
4^{ème} Adjointe
Enfance - Jeunesse
Le mardi après-midi



Blaise TOUZARD
5^{ème} Adjoint
Finances
Les lundi ou jeudi matin



Marie-Laure PARPAILLON
6^{ème} Adjointe
Ecologie - Citoyenneté
Le vendredi après-midi



Régis BOLIVARD
7^{ème} Adjoint
Commerce - Tourisme
Le lundi matin



Stéphanie GIOT
8^{ème} Adjointe
Solidarité - Action Sociale
le samedi matin

> LIVRET D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

Un livret d'accueil et d'information est disponible en Mairie. Il contient de nombreux renseignements pratiques sur la commune.

> MAIRIE DE TINTÉNIAC

12 rue Nationale - BP 17 - 35190 Tinténac
Tél.: 02 99 68 18 68 - Fax : 02 99 68 05 44
accueil@tinteniacy.fr - www.tinteniacy.fr

Ce numéro de Tinténac-Communication est imprimé avec des encres végétales, sur papier recyclé.

Édito

Une gestion serrée pour 2023, pour ne pas augmenter les impôts communaux

Le vote du Budget Municipal s'est déroulé en avril dernier. C'est une étape importante chaque année dans la vie de la commune pour définir, en fonction de nos recettes, les priorités et les équilibres entre les différents postes de dépense.

Cette année, le budget de Tinténac s'établit à 6 764 078 € et il s'inscrit dans un contexte très incertain qui nous impose une forte hausse des dépenses de fonctionnement (+11,2 %) et notamment +116 % pour les dépenses d'énergie.

Nous avons choisi de compenser cette augmentation par une baisse de 17,5 % des dépenses d'investissement, ce qui nous a permis, pour la 3^{ème} année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Des priorités qui restent plus que jamais à l'ordre du jour

Nous poursuivons les axes prioritaires que sont la transition énergétique, les mobilités douces, la sécurité des déplacements, mais aussi l'amélioration de la qualité de vie, y compris la continuité de service à la Mairie.

Si ce n'est déjà le cas, vous ferez prochainement connaissance avec de nouveaux agents communaux prêts à répondre de leur mieux à vos attentes et aux besoins de la commune, notamment pour la vie périscolaire et associative, les services techniques et l'accueil.

Vous trouverez également, en p. 24-25 de ce bulletin, un reportage qui relate le travail journalier des agents communaux en charge de la restauration scolaire, car l'accueil et la santé alimentaire des enfants de l'école René-Guy Cadou font l'objet de toute notre attention.

De nouvelles réalisations toutes proches d'aboutir

De nombreux projets décidés en 2022 vont voir leur réalisation effective se concrétiser, tant en travaux qu'en financement.

Tout d'abord les vestiaires du stade, un projet phare de notre mandat pour un coût prévisionnel de 1 400 000 €. Grâce à un travail très important de recherche de financements nous avons pu obtenir une subvention de 450 000 € de l'Agence Nationale du Sport, venant compléter celles obtenues auprès de l'Etat (206 000 €) et de la Région Bretagne (125 000 €). Ajoutées à une autre subvention importante du



Le Maire,
Christian Tocqué

Département, nous devrions approcher 80 % de financement pour ce projet, ce qui est un très beau montage financier.

D'autres réalisations communales sont en cours d'achèvement (voir p. 9 de ce bulletin), dont plusieurs ont également bénéficié de subventions, notamment 80 % pour les travaux d'isolation par l'extérieur de l'école élémentaire (coût total : 223 000 €).

Comprendre les besoins sociaux d'aujourd'hui

Dans le cadre de ses nombreuses missions (décrites p. 12-13 de ce bulletin), le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a réalisé en mars une Analyse des Besoins Sociaux (ABS), à partir d'un questionnaire distribué dans la commune et qui a recueilli 395 réponses. Je tiens d'ailleurs à remercier toutes celles et ceux qui y ont participé.

Les résultats de cette enquête sont en cours de compilation et sont riches d'enseignements sur les moyens d'améliorer notre "vivre ensemble". Cette ABS donnera lieu à une présentation publique et des ateliers participatifs à partir de la rentrée.

En attendant, l'été est là !

Après la Fête de la Musique, le 24 Juin, nous retrouverons les "Vendredis de l'Été" à partir du 7 juillet, puis le feu d'artifice du 13 juillet et le bal qui s'ensuivra.

Je vous donne également rendez-vous pour l'événement international qu'est le Paris-Brest-Paris, pour lequel plusieurs associations sont d'ores et déjà mobilisées autour de l'ACIR et de la commune, afin d'en faire un bel événement.

Venez nombreux soutenir les 8 000 randonneurs vélos, originaires de 70 pays différents qui devront parcourir 1 230 km en 4 jours du 20 au 24 août prochain.

Bel été à chacune et à chacun de vous !

Et pour conclure, je me permets de faire nôtre la devise du Paris-Brest-Paris :

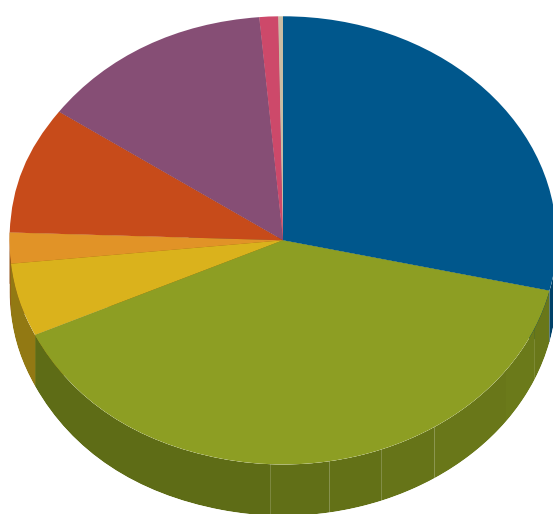
"Se Dépasser, Partager, Rêver ..."

Budget Primitif 2023 de la commune

Le Budget Primitif 2023 est le document budgétaire qui indique les prévisions de dépenses et de recettes du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année 2023. Voir explications complémentaires en page 8.

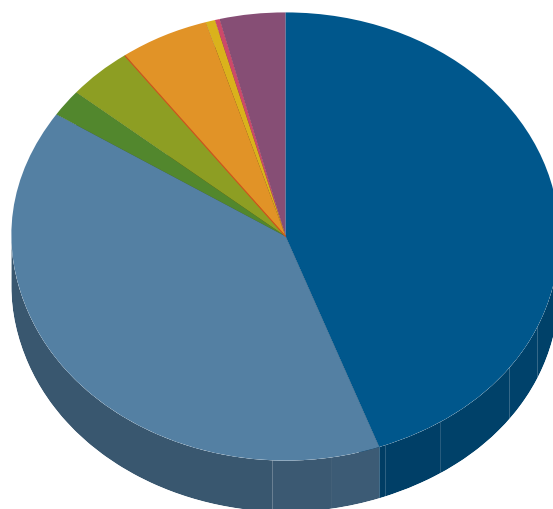
FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES : 3 833 296,00 €



- 011 - Charges à caractère général
1 098 570,00 € (28,66%)
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
1 515 885,00 € (39,55%)
- 014 - Atténuations de produits
201 200,00 € (5,25%)
- 023 - Virement à la section d'investissement
80 931,00 € (2,11%)
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
360 000,00 € (9,39%)
- 65 - Autres charges de gestion courante
526 210,00 € (13,73%)
- 66 - Charges financières
50 000,00 € (1,30%)
- 67 - Charges exceptionnelles
500,00 € (0,01%)

LES RECETTES : 3 833 296,00 €



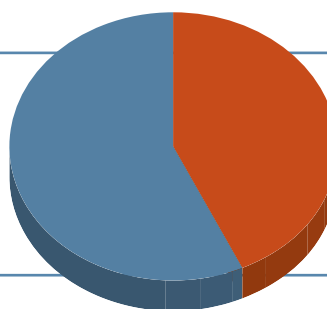
- 731 - Fiscalité locale
1 702 580,00 € (44,42%)
- 74 - Dotations, subventions et participations
1 511 447,00 € (39,43%)
- 75 - Autres produits de gestion courante
72 500,00 € (1,89%)
- 002 - Résultat de fonctionnement reporté
150 000,00 € (3,91%)
- 77 - Produits spécifiques
1 000,00 € (0,03%)
- 73 - Impôts et taxes
224 866,00 € (5,26%)
- 013 - Atténuations de charges
17 145,00 € (0,45%)
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
8 268,00 € (0,22%)
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses
145 490,00 € (3,80%)



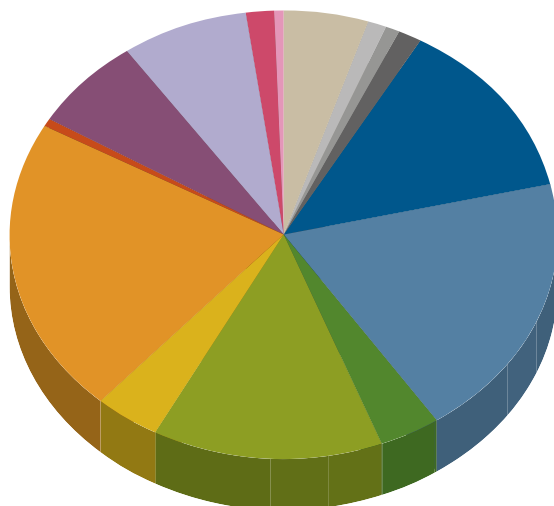
**Budget total :
6 764 078,61€**

Fonctionnement
**3 833 296,00 €
(56,67%)**

Investissement
**2 930 782,61 €
(43,33%)**

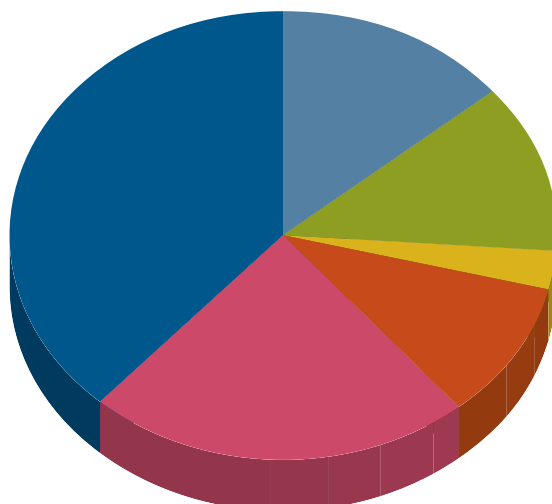


LES DÉPENSES : 2 930 782,61 €



■ 16 - Remboursement d'emprunts et dettes	385 600,00 € (13,16%)
■ OP 218 - Salle de sports / terrains	557 673,52 € (19,03%)
■ OP 28 - Matériel et mobilier	110 206,00 € (3,76%)
■ OP 29 - Bâtiments Communaux	393 876,57 € (13,44%)
■ OP 215 - Etudes urbanisme	120 000,00 € (4,09%)
■ OP 30 - Voirie	625 072,99 € (21,33%)
■ OP 31 - Centre technique municipal	20 000,00 € (0,68%)
■ OP 32 - Espace jeunes et associatif	192 341,77 € (6,56%)
■ OP 33 - Projet de l'Isle Adam	222 400,00 € (7,59%)
■ OP 44 - Acquisition de terrain	49 500,00 € (1,69%)
■ 040 - Opération d'ordre - Transfert entre section	8 268,00 € (0,28%)
■ OP 45 - Cimetière	146 980,80 € (5,02%)
■ 001 - Déficit d'investissement 2021 reporté	33 542,96 € (1,14%)
■ 10 - Dotation et fonds divers	30 000,00 € (1,02%)
■ 204 - Subvention d'équipement versée	35 320,00 € (1,21%)

LES RECETTES : 2 930 782,61 €



■ 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 115 931,60 € (38,08%)
■ 024 - Produits de cession des immobilisations	412 000,00 € (14,06%)
■ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	360 000,00 € (12,28%)
■ 021 - Virement de la section de fonctionnement	80 931,00 € (2,76%)
■ 10 - Dotations, fonds divers et réserves	293 452,20 € (10,01%)
■ 13 - Subventions d'investissements	668 467,81 € (22,81%)

Sélection des travaux du Conseil Municipal

■ Projet éolien sur les communes de Dingé et Tinténac (20/01/2023)

Approbation des conventions de servitude et d'occupation du domaine public

M. le Maire rappelle le projet de parc éolien sur les communes de Dingé et Tinténac et la demande de la société SAS EOLIENNES DE LA LANDE d'établir des promesses de convention de servitude et d'occupation du domaine public pour l'accès aux éoliennes. En contrepartie, la société VSB Energies Nouvelles versera à la commune une indemnité annuelle forfaitaire de 300 € jusqu'à la mise en service du parc, puis une redevance annuelle de 10 000 € qui sera revalorisée tous les ans sur la base de l'indice L (arrêté du 17 juin 2014).

Approbation à l'unanimité

■ Redevance d'assainissement pour les administrés partiellement ou pas raccordés au réseau d'eau potable (20/01/2023)

La commission "Finances" a examiné les éléments de simulation de calcul de la redevance fournis par la SAUR, basée sur la superficie du logement (solution n°2) par rapport au mode de calcul basé sur la composition de la famille (solution n°1), votée le 23 Septembre 2022. Au vu de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal de revenir sur la délibération précédente et d'opter pour la solution n°2. En réponse aux questions, M. le Maire précise que les usagers ont la possibilité de faire poser (à leur charge) un compteur mesurant la consommation d'eau non raccordée au réseau d'eau potable, auquel cas ils seront facturés sur leur consommation réelle, et non selon le barème de la solution n°2.

Approbation à l'unanimité, moins 3 abstentions

■ Débat d'Orientation Budgétaire (17/02/2023)

Le Débat d'Orientation Budgétaire, préalable à l'adoption du Budget Primitif, est obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants. Il précise notamment les hypothèses d'évolution retenues en matière de fiscalité, de subventions, d'engagements pluriannuels et de gestion de la dette.

Ce débat s'appuie sur la présentation d'un rapport qui peut-être consulté sur le site de la commune, sur le lien suivant : www.tinteniace.fr/wp-content/uploads/2023/01/Delib-170223-6-debat-orientation-budgetaire-ANNEXE1-tampon.pdf

L'ensemble des points débattus à la suite de la présentation de ce rapport par M. Blaise Touzard, adjoint aux Finances, est consigné dans le Point 6 du Procès-Verbal du Conseil du 17 Février 2023 : www.tinteniace.fr/wp-content/uploads/2023/01/2-PV-du-CM-du-17022023-signe-1.pdf

NB : le Débat d'Orientation Budgétaire ne donne pas lieu à un vote

■ Approbation du Compte Financier Unique 2022 (17/03/2023)

Le Compte Financier Unique communal fusionne désormais le Compte Administratif et le Compte de Gestion. Pour l'année 2022, il s'établit ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RÉALISATION DE L'EXERCICE 2022		
<i>Dépenses</i>	3 374 246,92 €	1 647 486,51 €
<i>Recettes</i>	3 665 406,12 €	2 128 445,88 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022		
	291 159,20 €	480 959,37 €
REPORT DE L'EXERCICE 2021		
<i>Dépenses</i>	0,00 €	514 502,33 €
<i>Recettes</i>		
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2022		
	291 159,20 €	-33 542,96 €

La ventilation par chapitre des différentes dépenses et recettes peut être consultée sur : www.tinteniace.fr/wp-content/uploads/2023/01/Delib-170323-3-approbation-CFU-2022-commune-tampon.pdf

Approbation à l'unanimité moins 5 abstentions

■ Composition des commissions communales (17/03/2023)

Suite à la démission de Mme RIOU du Conseil Municipal, et de son remplacement par Mme MORIN-LOUVIGNY, cette dernière siégera à sa place dans la Commission "Vie Associative / Culture / Sports / Education / Enfance-Jeunesse". M. PRESCHOUX remplacera Mme RIOU dans la Commission "Environnement / Développement Durable / Transition Ecologique Initiatives Citoyennes".

Toujours en remplacement de Mme RIOU, Mme MORIN-LOUVIGNY siégera comme déléguée titulaire au Syndicat Intercommunal Anim'6 Enfance Jeunesse et comme déléguée auprès du Comité de Jumelage. M. BAZIN devient délégué suppléant auprès du Syndicat Mixte de Musique.

Modifications approuvées à l'unanimité

(Janvier-Avril 2023)

■ Participation aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole Notre-Dame (07/04/2023)

Comme chaque année et en application du principe de parité entre école publique et école privée, la commune verse à l'AEPEC Notre-Dame une participation au prorata du nombre d'élèves de Tinténac fréquentant l'école Notre-Dame en maternelle et en élémentaire.

Par une délibération du 28 septembre 2007, le conseil Municipal a spécifié que la commune calcule cette contribution sur le coût d'un élève de maternelle et d'élémentaire de l'école publique ressortant du dernier compte administratif.

Pour l'année 2022, le coût par élève à l'école René-Guy Cadou s'établit à 1658,58 € en maternelle et à 578,28 € en élémentaire (pour respectivement 100 élèves en maternelle et 173 élèves en élémentaire).

Sur la base de 45 élèves de Tinténac en maternelle et de 114 en élémentaire à l'école Notre-Dame, la commune décide de verser la somme de $45 \times 1658,58 \text{ €} + 114 \times 578,28 \text{ €} = 140\,560,02 \text{ €}$ à l'AEPEC Notre-Dame au titre de l'année 2023.

Approbation à l'unanimité

■ Aide à la restauration des élèves de l'Ecole Notre-Dame (07/04/2023)

En application du principe de parité entre école publique et école privée, la commune verse chaque année une aide à l'Ecole Notre-Dame au prorata du nombre d'élèves de Tinténac fréquentant la cantine. Cette aide s'élevait à 0,322 € par repas au titre de l'année 2022 et est portée à 0,341 € par repas au titre de l'année 2023, pour tenir compte de la variation de l'indice des prix à la consommation sur un an, à savoir 6,2 % (de Février 2022 à Février 2023).

Approbation à l'unanimité

■ Montant de la participation à verser à la Caisse des Ecoles (07/04/2023)

Il est proposé de verser une subvention de 33 138 € à la Caisse des Ecoles au titre de l'année 2023. Ce montant correspond à une augmentation de 5,2 % par rapport à la subvention versée en 2022 (31 500 €), soit la variation de l'indice des prix au cours de l'année 2022.

Approbation à l'unanimité

■ Participation des communes voisines pour les élèves scolarisés à l'école publique (07/04/2023)

Les communes voisines ayant des élèves scolarisés à l'école publique René-Guy Cadou de Tinténac participent aux frais de fonctionnement de cet établissement, sur la base de 80 % du coût par élève sur l'année

écoulée (délibération du 4 Avril 2010).

Pour l'année scolaire 2022-2023, les participations des communes voisines sont donc fixées comme suit :

- $1658,58 \text{ €} \times 0,80 = 1326,86 \text{ €}$ par élève de maternelle
- $578,28 \text{ €} \times 0,80 = 462,62 \text{ €}$ par élève en élémentaire

Approbation à l'unanimité

■ Montant de la participation à verser au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) (07/04/2023)

Il est proposé de verser une subvention de 10 000 € au CCAS de Tinténac au titre de l'année 2023.

Approbation à l'unanimité

■ Taux des impôts locaux 2023 (07/04/2023)

Le taux des impôts locaux communaux reste inchangé pour l'année 2023.

	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Taxe d'habitation	15,79 %	15,79 %	15,79 %
Taxe foncière bâtie	42,61 %	42,61 %	42,61 %
Taxe foncière non-bâtie	48,68 %	48,68 %	48,68 %

La taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Approbation à l'unanimité

■ Affectation de résultats de la commune (07/04/2023)

Le Compte Financier Unique (CFU) de la commune présente un excédent de fonctionnement de 291 159,20 €. Il est proposé de l'affecter comme suit :

- Report sur la section de fonctionnement 2023 : 150 000,00 €
- Affectation à la section d'investissement 2023 : 141 159,20 €

Approbation à l'unanimité

Budget primitif 2023 de la commune (07/04/2023)

M. Blaise Touzard, adjoint aux finances, présente le budget primitif 2023 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 3 833 296,00 €
- Section d'investissement : 2 930 782,61 €

Les pages 4 et 5 de ce bulletin présentent sous forme graphique la ventilation des dépenses et des recettes par chapitres budgétaires.

S'ensuivent des demandes de complément d'information, puis une intervention du groupe d'opposition et une réponse de M. le Maire, retranscrites en pp. 9-15 du Procès-Verbal et consultables sur : www.tinteniacy.fr/wp-content/uploads/2023/01/4-PV-du-CM-du-07042023-signé.pdf

Approbation à la majorité (6 voix "contre" de l'opposition)

Plan de financement des vestiaires du stade (07/04/2023)

M. le Maire rappelle que le projet de rénovation et d'extension des vestiaires du stade a bien avancé, en concertation avec les futurs usagers de l'équipement, notamment le FCTSD et les professeurs d'EPS.

Pour un coût prévisionnel estimé à 1 269 462 €, un total d'aides publiques de 1 015 569,60 € a été sollicité (soit 80 % du montant), dont 782 103,38 € sont déjà acquis (61,60 %) et 233 466,22 € qui pourraient être sollicités auprès du Département d'Ille-et-Vilaine, par le biais du Contrat de Territoire.

Le Conseil Municipal se félicite de cette situation, approuve le nouveau plan de financement et charge M. le Maire d'effectuer les démarches pour obtenir la subvention complémentaire auprès du Département d'Ille-et-Vilaine.

Approbation à l'unanimité

Questions Diverses (07/04/2023)

Mme Morin-Louvigny demande quelles solutions peuvent être envisagées pour réduire les délais de rendez-vous pour les Cartes Nationales d'Identité et les Passeports, qui atteignent parfois plus de 6 mois. Il est répondu qu'actuellement, seules deux communes de la Bretagne Romantique (Combourg et Tinténia) offrent ce service et que, compte-tenu de l'aide de l'Etat fournie (entre 8500 € et 12000 € en fonction du nombre de titres produits), il n'est pas possible de recruter d'agent supplémentaire pour ouvrir davantage de créneaux.

Deux points complémentaires sont soulignés :

- La mise en place de ce service est à la discrétion des communes et les services préfectoraux ne peuvent que les inciter, mais ne peuvent pas les obliger à le proposer.
- De nombreux créneaux réservés ne sont pas honorés par certains demandeurs, qui n'ont pas la délicatesse de les annuler.

Subventions 2023 aux associations (28/04/2023)

Présenté par Mme Nathalie Delville, le tableau ci-dessous résume les subventions attribuées aux associations pour l'année 2023 :

Type d'association	Montant attribué en 2022	Montant attribué en 2023
Associations scolaires	750 €	750 €
Associations sociales, familiales et solidaires	3 250 €	2 200 €
<i>Pas de demande des Restos du Cœur (850 € en 2022)</i>		
Associations sportives	23 743 €	18 347 €
<i>Kayak : Transfert de la prise en charge des postes d'été (5 081 € en 2022 désormais sur le budget communal en 2023)</i>		
Associations culturelles et assimilées	12 250 €	13 650 €
Tourisme	800 €	800 €
Associations patriotiques	730 €	30 €
<i>Subvention exceptionnelle de 700 € en 2022 à l'UNC-AFN pour la cérémonie de commémoration des morts en Algérie (60^e anniversaire du cessez-le-feu)</i>		
Fêtes et animations	1 300 €	3 200 €
<i>Relance de l'UCIAPL</i>		
Nature et ruralité	4 595 €	300 €
<i>Subvention exceptionnelle de 3 895 € en 2022 pour le Comice Agricole qui se déroule tous les 2 ans</i>		
Total	47 418 €	39 277 €

Le détail des subventions attribuées à chaque association est consultable sur : www.tinteniacy.fr/wp-content/uploads/2023/01/Delib-280423-3-attribution-subventions-associations-.pdf

Approbation à l'unanimité [Quatre élus ne prenant pas part au vote, pour conflit d'intérêt]

Date des prochains conseils Municipaux :
vendredi 23 juin – mardi 11 juillet – vendredi 22 septembre
En Mairie, Salle du Conseil, à 19h00

Réalisations communales



Les travaux d'isolation par l'extérieur sont maintenant bien avancés à l'école René-Guy Cadou. Les élèves et les enseignants trouveront des conditions de travail plus satisfaisantes l'hiver prochain.



Malgré les retards pris par les entreprises, les effacements de réseaux du Boulevard Tristan Corbière et des rues de Tréffendel et Victor Ségalen devraient être bien avancés avant le début de l'été.



L'espace Jeunes est terminé. Quelques finitions restent à faire mais cela n'a pas empêché de mettre, en partie, le bâtiment à disposition du Sivu Anim'6 depuis début mai. Les jeunes ont ainsi pu investir une grande salle avec billard, baby-foot, fauteuils, tables... Ils profitent également d'une pièce technique et d'une petite cuisine aménagée.



L'ex-Syndicat d'Initiative termine son "relookage". Après la rénovation intérieure, l'isolation et l'installation d'un chauffage, nous continuons par le lasurage des portes et des baies extérieures. Le Repair-café profite, une fois par mois, de ces nouveaux locaux. La municipalité y a accueilli, le 20 mai dernier, le Comité de Jumelage avec un groupe d'une trentaine d'allemands venus de Bersenbrück. On peut voir sur le mur extérieur gauche du bâtiment et à disposition des habitants, un des dix défibrillateurs achetés par la commune début 2022.



Attendu par beaucoup, un abri à vélos vient d'être installé par les agents de la commune près de l'entrée de la salle Ille-et-Donac. Nous équipons ainsi petit à petit la ville avec des abris installés près du Musée de l'Outil, du skate-parc mais aussi de l'école René Guy Cadou et de l'Espace Du Guesclin.



Depuis le 23 Février, la déviation des Poids Lourds en transit est définitivement installée. Il aura fallu plus de 2 ans pour y parvenir, mais le résultat est tangible et appréciable. L'ensemble de la signalisation aura nécessité 51 panneaux sur le territoire de Tinténac et aux alentours, pour un montant de 20 781,86 € HT pris en charge intégralement sur le budget communal (la pose ayant été effectuée par les agents du Département).



La page de la majorité municipale

Bienvenue à bord aux nouveaux arrivants

La pandémie de notre début de mandat nous a privés de moments conviviaux.

Comme vous pourrez le lire en page 23 de ce bulletin, notre équipe a décidé de mettre en place un moment de rencontre et d'échanges pour tous les nouveaux habitants de Tinténac installés sur notre commune depuis janvier 2020.

Nous nous réjouissons de pouvoir enfin vous accueillir "en bonne et due forme", vous qui avez choisi d'élire domicile à Tinténac pendant ces 3 dernières années. Vous pourrez notamment faire connaissance avec vos élus (de la majorité comme de l'opposition) et rencontrer de nombreux représentants du monde associatif.

Ne ratez pas ce rendez-vous, samedi 9 septembre à 10h45, Salle Ille et Donac.

Nous gardons le cap !

Aux dernières élections municipales du 15 mars 2020, notre liste "Tinténac Nouveau Cap", conduite par M. Le Maire (Christian Toczé), a obtenu la majorité des suffrages des Tinténiacois.es. Depuis le début de ce mandat, votre confiance nous honore et nous stimule dans notre action. Malgré les multiples crises (sanitaire, économique, sociale, géopolitique, ...) nous avons veillé à garder le cap que nous nous étions fixés afin de mettre en œuvre les engagements de notre programme municipal :

- Redonner de l'attrait et de l'âme au centre-bourg, aux quartiers et au canal
- Sécuriser les déplacements des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite
- Faire de la transition écologique une chance pour notre commune
- Soutenir la vie associative et les initiatives d'intérêt général
- Ecouter, informer et dialoguer avec les habitants dans le respect de chacun

Nous vous donnons rendez-vous à l'automne pour un bilan de mi-mandat qui permettra de faire le point des réalisations effectuées, des projets en cours, mais aussi de nos perspectives, de vos attentes et des priorités à prévoir. En attendant la date de ce bilan d'étape, vous pouvez commencer à y réfléchir !

L'opposition aurait-elle la mémoire courte ?

Lors du Conseil Municipal du 7 avril dernier, à l'occasion du vote du Budget Primitif, l'Opposition Municipale nous a reproché d'afficher un budget d'investissement trop élevé.

D'une part, la réalité est que notre groupe de la Majorité Municipale doit mettre les bouchées doubles pour essayer de rattraper le retard pris toutes ces dernières années.

D'autre part, chaque projet que notre équipe met en place fait l'objet de recherches intensives de financements. Ainsi, 1 085 000 € de subventions ont déjà été recueillis depuis le début de notre mandat, c'est-à-dire bien plus que sur les 6 dernières années du mandat précédent !

Enfin, l'opposition semble curieusement avoir oublié que la plupart des projets d'investissement se financent sur plusieurs années et les budgets sont donc construits en conséquence, en anticipant des mécanismes de "reports" ; pour exemple, la Maison des Jeunes qui vient d'être mise à disposition du SIVU Anim'6 début mai 2023, et dont l'impact budgétaire se sera étalé sur 6 années (de 2018 à 2023) au regard des premières études.

La page de l'opposition

Les chiffres sont têtus. Et ils s'opposent aux rêves !

Le Budget Primitif de la commune pour 2023, récemment voté, comparé à ce qui a été réalisé en 2022, et rapporté aux ambitions affichées en 2022, montre qu'il existe une marge importante entre les promesses, et ce qui est possible.

Lors des débats, notre groupe d'Opposition a tenté de ramener les choses à ce qui doit être l'âme d'un Budget Primitif : la sincérité et la réalité... Mais il nous a été opposé la nécessité de faire du « surbooking », dans l'espoir que des recettes supplémentaires puissent opportunément combler l'insuffisance de financement. La manœuvre est simple et commence à être bien rôdée : on affiche la volonté de réaliser des investissements tous azimuts pour la commune dans le but de satisfaire toutes les attentes... **Mais la réalité est plus modeste et plus conforme aux capacités de notre commune au prix de choix qui ne peuvent que faire des déçus !**

Comme en 2022, où par un effet d'annonce particulièrement audacieux, il était claironné la perspective de 3 559 859,92 € d'investissements et, où on ne réalise finalement « que » 1 647 486,51 €, il est annoncé pour 2023 « presque » 3 Millions d'investissements, dont 878 806,86 € correspondent à ce qui n'a pas été réalisé en 2022, et 2 Millions de crédits nouveaux.

A la fin de l'année budgétaire, il sera possible de comparer les rêves et la réalité....

D'autre part, le Budget Primitif intègre en recettes les prix de vente des terrains pour la construction du futur EHPAD, et en dépenses, les aménagements de réseaux et de voirie destinés au futur écoquartier, **mais on ne sait toujours rien de ce que sera ce futur quartier** dont il était seulement annoncé en début de mandat un projet innovant et conforme aux exigences environnementales et sociales les plus soucieuses des normes nouvelles...

A l'inverse l'actuelle Municipalité qui a tant critiqué ses prédécesseurs coupables selon elle de ne pas agir suffisamment en faveur des plus âgés ou des plus fragiles, limite encore cette année à 10 000 € (contre 8 000 € alloués par la précédente Municipalité) le montant de la subvention au CCAS et l'essentiel des dépenses est consacré au repas des aînés... Ce repas est bien sûr un moment de rencontre et de convivialité qu'il est important de conserver, **mais on attendait autre chose, étant donné les effets d'annonce.**

 Béatrice BLANDIN Finances / Administration générale Personnel communal / Solidarité Action sociale / Liens intergénérationnels	 Vianney DEHEGER Urbanisme / Habitat / Cadre de vie
 Denis BAZIN Commerce / Artisanat / Tourisme / Patrimoine	 Isabelle MORIN-LOUVIGNY Vie associative / Culture / Sport Education / Enfance-Jeunesse
 Rosine d'ABOVILLE Vie associative / Culture / Sport Education / Enfance-Jeunesse Information / Communication Démocratie participative	 Léon PRESCHOUX Infrastructures / Voirie-Travaux Déplacements / Affaires agricoles Environnement / Développement durable Transition écologique / Initiatives citoyennes

Le Centre Communal D'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS, établissement public communal, est constitué d'un conseil d'administration présidé par le Maire de Tinténac, M. Toczé. Le conseil d'administration est composé d'une vice-présidente, Mme Giot Stéphanie Adjointe Aux Affaires Sociales, de 6 administrateurs élus et 7 administrateurs nommés, représentant différents organismes (MSA, SAVS, Club du Bon accueil, Secours catholique, ADMR...). Le CCAS constitue l'outil principal de la Municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants. Le CCAS a son propre budget, la commune de Tinténac verse tous les ans une subvention de 10 000€ qui compose la majeure partie de ce budget.

Quel rôle a le CCAS ?

- > Le rôle principal du CCAS est de pouvoir orienter, recevoir, conseiller et informer les habitants sur les démarches à effectuer dans le domaine social.
- > Il a également un rôle de prévention auprès de tous les habitants.
- > Le CCAS veille à la bonne distribution des aides sociales et prend des initiatives pour lutter contre l'exclusion, l'isolement et soutenir les populations fragiles de la commune.
- > Le CCAS participe à la lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion.
- > Il peut soutenir les administrés lorsqu'il y a des situations d'urgence, après une orientation par un travailleur social.
- > Il participe à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale (APA, RSA...)
- > Il permet à des personnes sans domicile stable ayant un lien avec la commune d'avoir une domiciliation afin de pouvoir effectuer diverses démarches administratives ou citoyennes.
- > Il oriente les habitants de la commune vers les organismes du droit commun tel que le CCAS, L'AGECLIC...
- > Il supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants.



Atelier sur le maintien à domicile (2023)



Repas CCAS 2022



Collecte Banque Alimentaire



Distribution colis 2022

Démarrage distribution questionnaire ABS avec élèves lycée Abbé Pierre mars 2023



Depuis 2020, le CCAS à Tinténac c'est quoi ?

➤ **La création d'un réseau partenarial** (rencontre des élus avec les différents partenaires de l'action sociale : administrateurs des CCAS des communes de la CCBR, AGECLIC, Mission Locale, Bailleurs Sociaux...) Ces rencontres ont permis de travailler en réseau et d'orienter aux mieux les habitants.

➤ **Des permanences chaque samedi matin à la mairie :** de nombreux habitants viennent rencontrer Mme Giot, Adjointe aux Affaires sociales, pour un accompagnement sur différentes problématiques.

➤ **La revalorisation du quotient familial** afin de permettre à un plus grand nombre d'habitants de Tinténac de bénéficier d'aides financières pour les séjours éducatifs des enfants ou pour l'adhésion à une association sportive ou culturelle. Ainsi, en 2022, 122 enfants ont bénéficié du coupon "Sport et Culture" (87 familles) soit un total de 2095€ d'aide accordée.

➤ **La création d'une commission logement** (élus et administrateurs du CCAS) afin de garantir une équité de traitement dans l'instruction des demandes de logement et la proposition des candidatures aux bailleurs.

➤ **L'évolution de la Banque Alimentaire** grâce à l'investissement d'une trentaine de bénévoles et l'attribution d'un local dédié à cette action. La Banque Alimentaire fonctionne désormais sur toute l'année et dans l'esprit d'une épicerie sociale où les bénéficiaires peuvent faire le choix des denrées en fonction de leurs goûts et de leurs besoins. Ce travail des bénévoles et élus permet de soutenir une quarantaine d'habitants de Tinténac.

➤ **Des actions de sensibilisation des jeunes à la question de la solidarité** par la mise en place d'ateliers cuisine et l'organisation de la collecte nationale de la banque alimentaire avec les élèves de 4 établissements scolaires.

➤ **Des actions de prévention à destination des personnes de plus de 60 ans :** "Bouger plus Bouger mieux pour préserver son dos" ou "Maintenir un logement sain, économe, sûr et confortable pour maintenir l'autonomie"

➤ **Des rencontres avec nos aînés :** une distribution de chocolats et de colis en 2020 et 2021, le déjeuner guinguette en 2022. Le prochain repas aura lieu le mercredi 07 juin 2023.

➤ **La mise en place d'un jardin du lien** (derrière l'espace Du Guesclin). Ce dernier est en cours d'installation grâce au soutien des agents de la commune, avec pour objectif un lieu invitant à la rencontre et l'échange.

➤ **La poursuite de la proposition de la Mutuelle Communale** avec la mise en place d'une réunion publique présentant 2 sociétés d'assurance puis des permanences pendant 4 semaines pour des rendez-vous individuels avec ces 2 sociétés.

➤ **La continuité d'aides sociales octroyées sur justificatifs** après que les demandeurs aient fait valoir leurs droits dans les différents dispositifs auxquels ils pouvaient prétendre en lien avec tous les travailleurs sociaux.

➤ **La réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux sur la commune**, conformément à notre engagement électoral. Les résultats de cette analyse réalisée en mars 2023 seront présentés aux habitants fin septembre 2023 au cours d'une réunion publique. Suite à cette réunion, des ateliers participatifs seront proposés pour inviter la population à travailler sur différentes problématiques soulevées lors de cette ABS.



Chocolat distribué à Noël 2020



Jardin du lien avril 2023

Anim'6 nouveau local jeunes



OUVERT

En période scolaire

- Pour les cm2 : mercredis de 9h30/ 12h
- Pour les collégiens :
 - mercredis de 12h30 à 17h30
 - vendredis de 16h45 à 19h00
 - samedis (1 sam/2) de 14h à 18h
- Pour les collégiens/lycéens
 - vendredis de 19h à 22h30 (1 ven/2)

En période de vacances

- Pour les CM2 : ouvert l'été
- Pour les collégiens : petites vacances et été

Ouvert du lundi au vendredi

LE Q.J

NOUVEAU LOCAL JEUNES A TINTÉNIAC



Renseignements : www.anim6.fr

Tel : 06 78 10 68 55

mail : jeunesse.inscriptions@anim6.fr

Que se passe-t-il à l'accueil de loisirs ?

On découvre, on s'amuse, on goûte !



Depuis le mois de mars, les enfants des Fariboles participent à un projet éco-citoyens... Familles Rurales Hédé-Tinténiaec et Bien Vivre en Bretagne Romantique, ont uni leur force, leurs envies, pour proposer aux enfants une découverte des produits locaux !

Et concrètement, cela s'organise comment ? Une première journée pour découvrir les légumes d'aujourd'hui et d'hier à travers des jeux de goût de toucher et du dessin. Une deuxième journée avec une visite chez un producteur local pour voir comment ça se passe en vrai. Et pour clôturer ce beau projet, une troisième journée est organisée où les enfants cuisinent un plat à base de légumes, pour petits et grands. Et oui, on n'a même pas peur et on relève le défi !



L'été approche...

Mais le temps passe vite et on enchaîne les projets et les activités avec l'été qui approche...

Cet été les enfants pourront venir à l'accueil de loisirs de Tinténiaec du 10 juillet au 1^{er} septembre. Au programme des sorties, des excursions, et plein d'animations... Les inscriptions se déroulent du 29 mai au 18 juin via notre portail famille.

N'hésitez pas à nous contacter :

> par mail : fariboles.tinteniace@gmail.com

> par téléphone : 06 99 48 60 52

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site : www.famillesrurales-hedetinteniace.eu

La ludothèque "Au Bois des Ludes"



Au Bois des Ludes est une ludothèque associative semi-itinérante et un espace de vie sociale. Une ludothèque est un équipement culturel où se pratiquent le jeu libre, le prêt de jeux et jouets et des animations ludiques. Mais c'est également un lieu convivial où se rencontrer, échanger, et créer du lien social au sein d'une famille, entre familles, un lieu où toutes les générations peuvent se retrouver et où de nombreuses initiatives fédératrices de lien social sont développées.

Chaque semaine, "Au Bois des Ludes" vous accueille, toute l'année scolaire :

- > le mardi, de 10h à 12h et de 17h à 18h30
- > le mercredi, de 16h à 18h
- > le jeudi, de 17h à 18h30
- > le vendredi, de 17h à 18h30
- > ainsi qu'un samedi matin par mois : 29 Avril, 10 Juin et 08 Juillet, de 10h à 12h

Et tout l'été, chaque mercredi, de 14h30 à 17h !

Au sein de la ludothèque, vous pourrez découvrir ou redécouvrir plus de 3 600 références de jouets et jeux de société ainsi que 140 jeux surdimensionnés. Ces jeux en bois sont à louer pour vos week-ends festifs et familiaux, pour de joyeux moments ludiques partagés ! Pour les familles avec des enfants de 9 mois à 10 ans, nous proposons

les MercresLudis un mercredi sur deux, en période scolaire, de 10h30 à 11h30, à la ludothèque, à Tinténac. Il s'agit d'un temps de jeu thématique durant lequel les plus jeunes expérimentent une sélection de jouets et un parcours de motricité, pendant que les plus grands découvrent des jeux de société que nous vous expliquons. Family'Pass = 10 € / 5 séances, quelque soit le nombre d'enfants (famille ou assistante maternelle). Cette animation est soutenue par le SIVU Anim'6.

Chaque mois, dans le cadre de son projet autour de la parentalité, Au Bois des Ludes -Espace de Vie Sociale - vous propose des rencontres mensuelles en petits groupes d'adultes. Ce format de groupes d'échanges et d'entraide se veut un cadre sécurisé où l'écoute bienveillante permettra à chacun de partager ses doutes, ses questionnements, ses expériences, ses réussites, autour des questions de parentalité. Céline Cardon, psycho-praticienne et maman, vous accompagnera dans cette aventure humaine et parentale. Prochaines rencontres, ouvertes à toutes et tous, les jeudis 04 Mai et 1er Juin, entre 20h30 et 22h, à la ludothèque, à Tinténac. C'est gratuit, sur réservation.

Et, le Dimanche 11 Juin, nous proposerons notre Lud'Estival, sur la commune de Québriac,

autour du thème "Le tour du Monde en 80 jours". Il s'agit d'une randonnée ludique à partager en famille ou entre amis, à partir de 4 ans. Sur réservation. 4 € / personne. Pour tout renseignement sur ces animations : auboisdesludes3522@gmail.com ou sur le site : www.auboisdesludes.com

En pratique, l'adhésion à l'association est de 17 € pour une année, de date à date, pour toute la famille. Le prêt de jeu a un coût variant de 0,7 à 1 €, selon la formule de prêt choisie. Un chèque de caution de 120 €, non encaissé, vous est demandé à l'inscription.



SMICTOM VALCOBREIZH

Les a priori sur le compostage et le lombricompostage

La loi anti-gaspillage et économie circulaire (AGEC) accélère la transition vers la valorisation des biodéchets. En effet, d'ici 2024, les collectivités devront proposer des solutions de tri des biodéchets à leurs habitants. Le SMICTOM VALCOBREIZH a développé des solutions depuis plusieurs années tournées vers le compostage (composteurs et lombricomposteurs à prix subventionnés et développement d'aires de compostage collectif). Si de nombreux habitants compostent déjà, certains n'osent pas sauter le pas à cause de quelques idées reçues qui ont la vie dure ! Faisons le point sur les a priori les plus courants.



1- Le (lombri)compost sent mauvais

C'est une des idées reçues les plus partagées. Pourtant, un compost bien équilibré ne dégage aucune mauvaise odeur. Pour le lombricompost, celui-ci est bien hermétique : aucune odeur ne s'en dégage une fois le couvercle reposé. En bref, à part une bonne odeur boisée, pas de risque à craindre !

2- Cela demande du temps, de l'entretien, des connaissances...

Composter ne nécessite que quelques déplacements pour transporter ses déchets ainsi qu'un peu d'aération. Il n'est pas nécessaire d'avoir de connaissances particulières : il suffit de respecter la proportion de déchets acceptés (humides et secs) dans le composteur (voir notre guide du compostage disponible sur www.valcobreizh.fr, rubrique "réserver un composteur"). Le lombricompost demande d'être un peu plus attentif car les vers ne mangent pas de tout (pas d'oignons, de poireaux par exemple) mais rien de bien compliqué ! Trop d'humidité ? Un peu de carton brun ou de journal et le tour est joué ! Pendant les vacances, avec un bon apport juste avant le départ, le lombricompost peut fonctionner aisément un mois en autonomie.

3- Cela attire les nuisibles

Si vous ne mettez pas de restes de viande dans votre composteur, aucune raison qu'il attire les nuisibles. Pour s'en prévenir (c'est une cachette douillette !), il suffit d'installer un grillage très fin au fond du composteur et le tour est joué. Sans grillage, vous pouvez les déloger en remuant régulièrement votre compost (cela les dérange). Pour le lombricompost, il faut bien enfouir les restes de fruits pour contrer la venue des moucheron (par exemple en disposant le journal sur le dessus et en déposant les déchets alimentaires en-dessous). Il n'y a pas de problèmes, que des solutions !

Encore mieux que les locaux réemploi : les ressourceries

Même déposés dans les locaux réemploi, les objets nécessitent un traitement en déchèterie. Vous possédez des objets en bon état dont vous ne voulez plus ? Déposez-les directement dans une ressourcerie de votre territoire pour qu'ils bénéficient d'une seconde vie ! Voici la liste des ressourceries/recycleries connues à ce jour sur le territoire Valcobreizh. D'autres recycleries/ressourceries existent sur le département.

> **Emmaüs**, 53 rue de la Motte, 35630 Hédé-Bazouges. Ouvert les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et les vendredis de 14h à 17h30.

> **Recyclerie de La Bouëxière**, Le Carfour, 35340 La Bouëxière. Jours de dépôts : les mardis et jeudis, de 9h30 à 11h30 ou sur rendez-vous (sauf périodes de vacances scolaires).

> **Ma petite Glanerie**, 11 rue Tanouarn, 35440 Dingé (sous la bibliothèque). Ouvert tous les samedis de 10h à 12h30 ainsi que deux mercredis après-midi par mois de 15h à 17h30.

> **Seconde vie**, rue du Lavoir, 35 850 Irodouër. Horaires d'ouverture changeants, merci de vous renseigner directement auprès de la recyclerie (seconde.vie-irodouer@outlook.fr, Facebook : Seconde vie, recyclerie d'Irodouër).

> **Le Truc**, (Transmettre, Recycler,

Unir, Créer), 35520 La Mézière.

Pour tout renseignement et demande d'adhésion : letrucbeausejour@gmail.com

> **Les Écureuils romantiques**, 2 rue des Collines, 35190 La Chapelle-aux-Filtzméens. La recyclerie est fermée les lundis, jeudis et dimanches. Les mardis et vendredis de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, les mercredis de 9h à 11h30 et les samedis de 14h à 17h.



Horaires d'éclairage d'été Jusqu'au 24 août

Pour économiser l'énergie et préserver la biodiversité, Tinténiaac applique depuis 2021 des horaires d'éclairage d'été.

> Du 1 Mai au 31 Mai

Extinction de tout l'éclairage sur la commune, sauf place André Ferré et alentours où l'éclairage public reste actif de la tombée de la nuit jusqu'à 22h30 du dimanche au jeudi, et jusqu'à 00h00 les vendredis et samedis.

> Du 1 Juin au 6 Juillet

Extinction de tout l'éclairage sur la commune, sauf Place André Ferré et alentours où l'éclairage public reste actif de la tombée de la nuit jusqu'à 00h00 les vendredis et samedis.

> Du 7 juillet au 20 Août

Extinction de l'éclairage sur toute la commune du dimanche au jeudi soir, sauf jusqu'à :
- 01h00 les vendredis, sur toute la commune,
- 00h00 le samedi Place André Ferré et alentours.

> Eclairage exceptionnel de la commune jusqu'à :

- 01h00 pendant les "Vendredis de l'Eté" (7, 21, 28 Juillet - 4, 11, 18 Août),
- 02h00 le 24 Juin (Fête de la Musique),
- 04h00 le 13 Juillet (Fête Nationale).

NB : la commune sera également éclairée toutes les nuits du dimanche 20 au jeudi 24 Août pour la course Paris-Brest-Paris



Forum des associations

Samedi 2 Septembre 2023

A NE PAS RATER !
Samedi 2 Septembre 2023
Espace Ille-Et-Donac
Dès la rentrée
de 10h00 à 14h00
rue Saint-Mirel, Tinténiaac







AU PROGRAMME

cet été à Tinténia



Vendredi 7 juillet

GILLES BLANDIN TRIO

(Blues – Boogie-Woogie -Swing)

> 21h00 – Place André Ferré

Un trio de musiciens enthousiastes qui partagent la même passion pour le Blues, le Boogie-Woogie et le Swing, aux improvisations vivifiantes, pleines d'énergie et de groove. Piano : Gilles Blandin
Contrebasse : Patricia Lebeugle Batterie : Jean-Pierre Derouard



Vendredi 21 juillet

AGATA KRWAWNIK QUARTET

(Groove-Jazz et Influences slaves)

> 21h00 – Place André Ferré

Un groupe emmené par la chanteuse polonaise Agata Julia Krwawnik. L'histoire d'une rencontre entre musiciens venus d'horizons divers: jazz, soul, hip-hop. Une voix claire, un univers onirique, l'auteure-compositrice-interprète Agata Krwawnik réglera vos oreilles de mélodies influencées par Al Jarreau ou Dianne Reeves en passant par Rachelle Ferrell. Claviers : Edouard Ravelomantsoa Basse : Samuel Bellanger Batterie : Simon Bernier

Vendredi 28 juillet

LOUISETT

(Soul- R'n'B-Hip Hop)

> 21h00 – Place André Ferré

Duo d'espièglerie et de malice, mélange de finesse et d'énergie brute, la complémentarité n'a jamais aussi bien résonné que dans Louisett. Biberonnées à la soul, au R'n'B et au hip-hop, c'est tout naturellement que les voix en reprennent les codes, sans fard et sans artifice. Vibrante de sincérité, et emplie de douceur, la complicité s'entend. Des textes en français simples, minimalistes, viennent épouser une musique au groove saisissant, un style tout à fait personnel et assurément francophone !



Vendredi 04 Août

ENTRE 2 Ô

(Spectacle tout public)

> 21h00 – Place André Ferré

Louise et Martine, deux femmes en galère, acceptent un contrat d'un jour de présentatrices météo. Quand elles réalisent, un peu tard, qu'elles ne seront payées que s'il pleut, débute pour elles un défi météorologique de taille !



Vendredi 11 Août

PABLO CAMPOS TRIO

(Jazz)

> 21h00 – Place André Ferré

Le pianiste et chanteur Pablo Campos, jeune loup de la scène jazz française, vous invite à une soirée où le swing brûlant se mêle à l'élégance de la voix. De Nat King Cole à Duke Ellington, embarquez pour un hommage au grand répertoire du jazz, accompagné par l'une des meilleures sections rythmiques de la place parisienne : le contrebassiste Viktor Nyberg et le batteur Philip Maniez.



Vendredi 18 Août

SKEUD et Duo BOUFFORT & PENARD

(Soirée musique traditionnelle bretonne)

> 21h00 – Place André Ferré

SKEUD : Influencés par les musiques traditionnelles de tous pays, la musique ancienne, les musiques du monde, le pop-rock, SKEUD se produit en fest-noz. Un répertoire original et une musique d'une couleur particulière. Des interprétations et compositions dynamiques et subtiles qui donnent envie de danser ou tout simplement d'écouter.

Duo BOUFFORT & PENARD : Ce duo, créé depuis de nombreuses années, s'échine sur de jolis thèmes pour provoquer sautilllements et cabrioles bretonnes et irlandaises. En vous ouvrant leur univers de la danse, ils vous offrent le meilleur d'eux-mêmes !

**MARCHÉ
ARTISANAL**

7 juillet et 18 août
à l'ancien syndicat
d'initiative
(en face de
la médiathèque)



Cet été à Tinténia

Et cet été encore, des rendez-vous incontournables le long du canal et ailleurs...



Partez à la découverte de Tinténia avec la ludothèque Au Bois des Ludes

Au Bois des Ludes a mis en place, sur la commune de Tinténia, un parcours ludico-culturel à découvrir à pied, avec une simple application de lecture de QR-Codes.

Canal d'Ille et Rance Canoë Kayak Paddle



Paris-Brest-Paris 20^e édition

Du lundi 21 au jeudi 24 août

Pointage des randonneurs cyclistes au collège Théophile Briant
Buvette et restauration sur place
Ouvert à toutes et à tous

Bel été 2023 !



Feu d'artifice et bal populaire Jeudi 13 juillet

Derrière l'espace Ille et Donac
Bal sur la place André Ferré

Musée de l'outil et des métiers Le musée est ouvert

- du 15 juin au 20 septembre
- du 1^{er} juillet au 31 août,

vous pouvez le visiter du mardi au dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h

Nouveaux venus sur Tinténiaç ? Rencontrons-nous, rencontrez-vous !



**Le conseil municipal de Tinténiaç
organise une rencontre avec les nouveaux habitants
samedi 9 septembre à 10h45,
à la salle Ile et Donac.**

Au programme : mot d'accueil de Monsieur le Maire,
temps d'échange avec des représentants du mouvement associatif
de Tinténiaç ainsi qu'avec des membres du conseil municipal,
en particulier les référents de chaque quartier, et entre nouveaux
habitants évidemment, le tout autour d'un apéritif convivial.
La salle sera aménagée pour proposer une rétrospective visuelle des
principaux événements organisés
sur la commune sur l'année passée.

*Cet événement s'adresse à tous les Tinténiaçois
arrivés depuis janvier 2020.*

*Si vous souhaitez y prendre part, il vous suffit de récupérer
le bulletin d'inscription en mairie pendant les horaires d'accueil
du public, ou de le télécharger sur le site de la commune,
puis de le retourner rempli à l'accueil ou par mail à
fouchard.fabrice@tinteniach.fr
avant le lundi 4 septembre.*

A Bientôt !



Ville de **Tinténiaç**

Cantine de l'école primaire René-Guy Cadou

De nouveaux aménagements pour une alimentation saine, durable

Est-ce que, vous aussi, comme le chantait Carlos, vous préféreriez manger à la cantine quand vous étiez petit-e ? Que ça soit le cas ou pas, aujourd'hui, quand vous vous retrouvez à table avec votre enfant le soir, c'est souvent la même chanson : Alors ? C'était bon aujourd'hui la cantine ? Qu'est-ce que tu as mangé ? Et le dessert, c'était au chocolat ? Eh oui, aujourd'hui, ce que mange votre enfant, c'est important ! Il faut que ça soit bon, il faut que ça soit frais, il faut que ça soit bien présenté, il faut qu'il y en ait assez et puis aussi... combien ça coûte tout ça ? Et si on allait faire un petit tour dans les coulisses du restaurant scolaire ? D'autant plus que ces 2 dernières années, beaucoup de choses ont changé à la cantine. La mairie de Tinténiac vous présente Béatrice, Mélanie, Sylvie, Farah, Nicole, Madison, Margot, Carine, Sylvie, Patricia, Jacqueline et Mélanie. Ce sont elles qui veillent sur le bien-être et le bien-manger des enfants de maternelle et d'élémentaire. Mais avant que les petits se mettent à table, il y a toute une logistique à anticiper, et pas des moindres.

> Et tout d'abord, les menus

Dans ce domaine, un seul mot d'ordre : "équilibre". Pour qu'un menu soit équilibré, il faut allier les protéines, les glucides et les légumes, sans oublier bien sûr le plaisir des papilles. Et le plaisir, il faut le varier, ce qui n'est pas toujours une mince affaire. Aussi, pour parer à ça, Béatrice a des classeurs remplis de recettes qui ont déjà fait leurs preuves auprès des enfants comme la joue de porc au cidre et à la crème d'ail ou encore le repas végétarien de la semaine préféré : le dahl de lentilles corail et riz basmati.

> Ensuite, les commandes

Les fournisseurs sont très importants. A Tinténiac, on a choisi de privilégier au maximum les petits producteurs locaux et le bio quand on le peut. Depuis l'année dernière, grâce à BRUDED, l'équipe est accompagnée par Agrobio 35. Cette collaboration a porté ses fruits puisque la cantine compte déjà 36 % de produits biologiques et 17 % de local et a permis d'aménager une réserve pour stocker certains légumes afin de diminuer les coûts.

> Et puis, les préparations !

Allez, on prend sa blouse et sa toque et on file en cuisine ! Là, on peut dire qu'on a du pain sur la planche, et pas que ! Il y a environ 250 repas par jour à préparer. A 7 heures du matin, les 2 cuisinières sont déjà en train d'éplucher, émincer, ciseler, concasser, mijoter, dorer, mélanger, assaisonner... Cette fois-ci, Béatrice s'occupe du chaud pendant que Mélanie prépare les entrées et les desserts. Chaque geste est entrecoupé d'un nettoyage. On découpe on nettoie, on cuit on nettoie, on manipule on nettoie ! A 9h, Sylvie arrive en renfort pour terminer ce qui reste à faire. L'anticipation des repas est primordiale. Plus il y a de produits frais, plus il faut de temps de préparation. A titre d'exemples : une purée va nécessiter l'épluchage de 30 kg de pommes de terre, plus le lavage, plus le découpage, plus la cuisson... plus tout le reste ! La crème dessert étant réceptionnée en seau de 5 kg, il faudra remplir 250 ramequins individuels. Chaque jour, on prépare environ 150 repas pour les enfants d'élémentaire, 90 pour la maternelle, 13 pour les adultes (enseignants et personnel). Et depuis la rentrée de 2022/2023, les repas pour l'accueil de loisirs sont également fabriqués sur place (entre 90 et 110 assiettes le mercredi et plus de 110 pendant les petites vacances). 11h15 - Juste le temps d'une pause pour manger...



L'équipe primaire : Nicole, Carine, Sylvie, Mélanie, Béatrice



L'équipe maternelle : Carine, Jacqueline, Patricia, Mélanie

et accessible à tous.

*"Je préfère manger à la cantine
Avec les copains et les copines
A la maison on ne peut pas manger avec les doigts
C'est défendu de jouer aux billes avec les petits pois"*

> Et c'est déjà l'heure du premier service

De midi à 14h, c'est la grande effervescence. Pendant que l'une est à la plonge (aujourd'hui Béatrice), Mélanie est à la distribution des repas. Sylvie, en salle, joue la Cheffe d'orchestre : elle gère le service des repas et pointe les présences sur une tablette. Farah, Nicole, Madison et Margot assurent les repas de midi et de 13 heures à tour de rôle. Pendant que les unes distribuent et débarrassent, les autres sont avec les enfants dans la cour de récréation. A chaque service, il faut veiller à la fois à ce que rien ne manque sur les tables, à ce que les plats soient bien partagés, à ce que les enfants puissent manger dans les meilleures conditions possibles et à ce que les plats répondent à la bonne température. Les normes d'hygiène sont très strictes : le froid doit être servi entre 0 et 10° et le chaud à 63°. Et on nettoie encore... les tables, les chaises, le sol, la cuisine pendant que la plonge se termine... jusqu'à 16h30 ! Chaque soir, les tenues sont mises à laver et à sécher, comme les lavettes qui servent à nettoyer les sols.

> L'addition s'il vous plaît !

Depuis 2022, le prix de revient d'un repas (salaires + alimentation + gaz + électricité + eau + achat de petit matériel + vêtements des agentes) = 9,66 €. Ce qui signifie en clair pour les tarifs par repas :

- > De 1 € à 3,75 € pour les Tinténiacais (tarif dégressif en fonction des revenus).
- > 4,12 € pour les non Tinténiacais (tarif unique).
- > 5,14 € pour les adultes mangeant sur place.
- > Reste à charge de la commune = 6,15 €

Depuis la mise en place de la nouvelle grille tarifaire, 60 familles bénéficient du 1 €/repas. En 2023, le prix d'achat des denrées est passé de 1,60 € à 1,90 €

> Et encore quelques chiffres pour finir

- > 32 535 repas servis sur 141 jours de fonctionnement, soit une moyenne de 230 repas par jour.
- > Depuis 2021, la municipalité améliore chaque année les équipements de la cantine :
 - Achat d'une armoire froide, d'un four de cuisine et d'ustensiles de préparation pour un montant de 37 000 €
 - En 2023, il est prévu un budget d'investissement de 5 250 € pour améliorer le mobilier (chaises et tables) et de 8 050 € pour faciliter la fabrication (armoire chaude, chariot housse, rayonnages et bacs de rangement).

Avec la loi Egalim, la grande majorité de ces coûts est subventionnable (27 800 € déjà perçus).



On découpe.



On partage.



On mélange.



On nettoie.



C'est la récré, mais que pour les enfants ! Nicole et Margot veillent



Économisons l'eau !

L'eau sert à se laver, à laver son linge, sa vaisselle...
Elle sert aussi à s'hydrater, à cuisiner, à arroser ses plantes.
L'eau est donc utile dans tout notre quotidien !

A cause des sécheresses et de la chaleur, la terre manque d'eau.
Il faut partager l'eau entre les habitants, les agriculteurs, les usines...

Voici quelques conseils pour économiser l'eau :



> Utilisez les **programmes eco** de votre lave-linge et lave-vaisselle



> Utilisez un **gobelet d'eau** pour vous brosser les dents, ne pas laisser l'eau couler



> Privilégiez **une douche** plutôt qu'un bain
- Une douche = 50 litres
- Un bain = 150 litres !



> Récupérez **l'eau de pluie** pour arroser vos plantes et votre jardin

Article préparé par la Commission FALC

Nouveaux terrains de tennis à Tinténia

Vous pouvez réserver en ligne

Que vous soyez adhérent ou non du club de tennis de Tinténia, vous pouvez désormais réserver un court en ligne. Pour cela, rendez-vous sur l'application Ten'Up <https://tenup.fft.fr>.

Une fois sur Ten'Up :

> **Depuis votre ordinateur :**

- si vous n'êtes pas connecté, allez dans "Rechercher" (en haut) puis "Un terrain à louer",
- si vous êtes connecté, allez dans "Réserver" (en haut) puis "En location horaire".

> **Depuis votre téléphone :**

- si vous n'êtes pas connecté, allez dans "Louer un court" (milieu de la page d'accueil),
- si vous êtes connecté, allez dans "Réservation" (en bas).

Bons sets !

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

LE TENNIS FAIT SA RENTRÉE
ENVIE DE JOUER ?
RÉSERVEZ VOTRE TERRAIN

Sur l'application ou le site Ten'Up,
trouvez un club et réservez votre terrain.
Accessible à tous, avec ou sans licence.

TEN
FÉDÉRATION
FRANÇAISE
NIS

Comité de Jumelage de Tinténiaç et du Pays de la Donac

Basse Saxe, Normandie et Bretagne, trio gagnant pour les 2 associations

Le Comité de Jumelage de Tinténiaç et du Pays de la Donac, composé des habitants et d'élus de Québriac, Saint-Domineuc et Tinténiaç, a reçu pendant le week-end de l'Ascension une délégation allemande de la ville de Bersenbrück (Basse Saxe). Enfants, adolescents et parents, membres du Comité de Jumelage de Bersenbrück ainsi que Mme Elisabeth Middelschulte, élue de Bersenbrück, nous ont accompagnés pendant ces quatre jours. Un programme riche organisé autour de la visite de Rouen, Honfleur, du Mont Saint-Michel et de moments conviviaux en langue française, allemande et anglaise. La cérémonie officielle organisée par M. Christian

Toczé, Maire de Tinténiaç, et le conseil municipal nous a rappelé les liens tissés entre les habitants, combien il est important de garder cette amitié et la transmettre à nos enfants.

L'invitation est d'ores et déjà lancée par Madame Jutta Stalfort, présidente du comité de jumelage de Bersenbrück, afin de nous retrouver en 2025 à Bersenbrück pour le vingt-cinquième anniversaire du jumelage autour d'un projet musical, qui reste à construire, réunissant les habitants de nos quatre communes.

Mme Sandrine Aubin-Pinchon
Présidente du Comité de Jumelage



Echanges de cadeaux lors de la réception officielle par la Municipalité de Tinténiaç



Les Présidents du comité de jumelage côté français depuis 2000 - A. Garel - F. Bimbot - L. Fretay - S. Aubin-Pinchon

C. Toczé, Maire de Tinténiaç accompagné de E. Middelschulte, élue de Bersenbrück et des Présidentes des comités de jumelage allemand et français



Le repas du samedi soir à Tinténiaç



Le mot de Jutta, la Présidente du comité de jumelage allemand

La Maison de la Culture et de la Solidarité

Concours de cartes postales à l'initiative de la MCS proposé dans les établissements scolaires de Tinténac

Dans le cadre du Printemps des poètes 2023 sur le thème "FRONTIÈRES", les enfants des Accueils de loisirs de Tinténac et Saint-Domineuc ont réalisé des dessins sous la forme d'une carte postale. Inspirés de la plus importante randonnée cycliste longue distance, le PARIS-BREST-PARIS (8 000 randonneurs de 80 pays différents traverseront Tinténac du 20 au 24 août 2023), toutes les œuvres des enfants ont décoré la médiathèque à côté des tableaux d'Olivier Filleul dit "Ofil", artiste peintre de Saint-Domineuc. Nous remercions le collège Théophile Briant et le lycée Abbé Pierre qui ont également répondu au projet. Nous avons ainsi recueilli près de 600 cartes postales.

Le repair-café a atteint sa vitesse de croisière, grâce aux nombreux bricoleurs bénévoles qui acceptent de donner de leur temps un samedi par mois pour le plus grand bonheur des "usager". 50% des objets et appareils apportés ont pu être réparés.

Une couture à la main ou à la machine, une reprise, un ourlet, un bouton à recoudre... ? "Ne laissez plus vos vêtements dormir dans les armoires".

Venez avec votre pièce à réparer, nous allons remédier au problème ensemble. Des machines seront mises à disposition. Prévoir les fournitures nécessaires à la réparation (élastique, bouton, fil de la couleur...)

Attention, petites réparations simplement : ceci n'est pas un cours de couture !

Si vous avez une machine à coudre et que vous ne savez pas vous en servir, nous proposons également une initiation à l'utilisation de celle-ci.

Si vous avez des questions, vous pouvez passer nous voir chaque deuxième samedi du mois, le matin, de 9h à 12h à l'ancien syndicat d'initiatives. On vous offrira un petit café.

Un atelier de réparation informatique sera très bientôt proposé. Nous vous tiendrons au courant.

A vos agendas :

- > Fête de la musique le 24 juin 2023
(Si vous souhaitez être bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter)
- > Marche verte 2^e édition le 30 septembre prochain après-midi

Contacts

mcstinteniacy@gmail.com

Repair-café : n_houitte@orange.fr



Saint-Patrick 2^e édition le 10 mars à la salle Ille et Donac



Exposition médiathèque cartes postales réalisées par les enfants de l'accueil de loisirs, tableaux d'ofil et découverte de l'Allemagne avec les élèves du lycée Abbé Pierre.



Première rencontre à la médiathèque entre les différents membres du jury pour le concours de cartes postales



Ille et Rance à l'église St Yves de Rennes, le 12 mars, à l'occasion du concert hommage à Robert Tireau, fondateur de la chorale décédé en juin 2022.

Chorale d'Ille et Rance

Vous aimez chanter ?
Bienvenue à la Chorale du Pays d'Ille et Rance !

Les répétitions ont repris sur un rythme de quinzaine (hors vacances scolaires) le vendredi soir de 20h30 à 22h15 à la salle Du Guesclin de Tinténiac. Il y a de la place dans tous les pupitres, femmes et hommes, ces derniers sont bien sûr très attendus !

La rentrée chorale se fera le vendredi 8 septembre 2023

Aucune connaissance en solfège n'est requise. Seule l'assiduité est indispensable. Pour ce faire, le calendrier de l'année est communiqué dès la rentrée. Le répertoire est varié : en 2022/2023 : Lily de Pierre Perret, L'Espérance folle de Guy Béart, Swing Low (négro spiritual), Florilège de Piaf, Brel... etc. Une cotisation couvrant les frais de fonctionnement est demandée (26 € l'an passé). Il est possible de participer aux deux premières répétitions (8 et 22 septembre) sans engagement.



Robert Tireau au 40^{ème} anniversaire de la chorale.

Nous sommes aussi très attachés à la convivialité au travers des temps forts de l'année (Noël, galette des rois) mais aussi de sorties (St Jacut) ou d'échanges avec d'autres chorales (Evasion : chœur du Calvados en mai dernier)

et pouvons aussi participer à des actions caritatives (A chacun son Everest à Laillé).

Le concert annuel aura lieu à Tinténiac le 8 juin 2024.
N'hésitez pas à venir voir.

Amicale Cyclotouriste d'Ille-et-Rance

PARIS-BREST-PARIS 20/24 août - Dernière ligne droite

Des milliers de Français et d'étrangers provenant de 70 pays soit 8000 participants se sont déjà pré-inscrits.

Nous devons être à la hauteur et prêts pour cette randonnée mythique dont ce sera la 20^e édition. À Tinténiac, le club ACIR, la Mairie, le collège Théophile Briant, les associations locales, les bénévoles, tous travaillent de concert pour une pleine réussite. Un tel événement au retentissement mondial dépasse maintenant le cadre du sport, à Tinténiac avec le concours de tous, nous préparons une grande fête populaire.

Toute la ville sera décorée sur le thème de PARIS-BREST-PARIS, le collège Théophile Briant changera de visage à partir du dimanche 20 août. Les randonneurs auront l'obligation de s'y arrêter pour le contrôle, une restauration et un couchage leur seront proposés. D'autre part, afin que nous soyons au plus près des randonneurs, l'accès au collège sera possible au public.



Une seconde file sera ouverte afin que chacun puisse se restaurer et partager un moment convivial.

Nous vous donnons rendez vous du lundi 21 au jeudi 24 août.

Club du Bon Accueil

Membres du Conseil d'Administration du Club du Bon Accueil



Les activités du mardi après-midi démarrent à partir de 14h jusqu'à environ 17h30, à l'Espace Duguesclin. Vous y trouverez les animations habituelles : belote à 4, parfois belote à 6, tarot, scrabble, palets, boules, marche détente qui est adaptée en 2 groupes et aussi suivant les conditions météorologiques. Vous pouvez consulter Tinténiac Communication de janvier 2021 : vous y trouverez la description de ce qu'organise le club du Bon Accueil, avec les avantages d'être adhérent (16€ pour l'année 2023).

Ci-dessous la programmation de mai à septembre 2023 comporte pour l'essentiel :

- Un loto le lundi 29 mai à l'espace Ille et Donac
- Une sortie déjeuner-croisière dans le golfe du Morbihan le jeudi 8 juin (60€/pers)
- Le pique-nique annuel le jeudi 23 juin à l'espace Ille et Donac
- Un concours de pétanque le mercredi 5 juillet au terrain des sports
- Un concours de pétanque le mercredi 6 septembre au terrain des sports

Vous êtes intéressés(es) par des activités du club, venez nous rencontrer le mardi à partir de 14h00 à la Salle Duguesclin (près de la poste). Vous pouvez aussi joindre le président Noël LE COZ au 06 87 05 31 59 ; ou par e-mail bonaccueil35190@gmail.com ; et voir les infos, la programmation ou les activités réalisées sur le site du club <https://bonaccueil35190.wixsite.com/site>

Dojo Bushido Ryu

Né du rapprochement des clubs de Tinténac et de Combours, le club de judo DBR existe depuis 2020. Aujourd'hui, la nouvelle entité est devenue le Dojo Bushido Ryu.

Le club propose des cours sur les Dojos de Tinténac et de Combours. Le DBR compte 155 adhérents. Les cours sont encadrés par deux professeurs : Jean-Luc Gérard (Ceinture noire 6^{ème} DAN) et Thomas Guezennec (Ceinture noire 2^{ème} DAN). Nos enseignants, diplômés d'état, sont en mesure aujourd'hui, de dispenser des cours de Judo bien sûr, mais aussi l'ensemble des disciplines affiliées à notre Fédération (FFJDA) en s'adaptant à un large public.

Les activités de Judo, Taïso et Jujitsu peuvent être pratiquées dès 4 ans et sans limite d'âge ! Alors n'hésitez pas venez faire DU BRUIT SUR LES TATAMIS !

> Que signifie le Dojo Bushido Ryu ?

Dojo : Lieu consacré à la pratique des Budos, lieu où on étudie ou on recherche la voie.

Bushido : Code des principes moraux des guerriers (Samouraï)

Ryu : Ecole d'art martial

Le DBR est donc dans ses fondements et sa philosophie une école d'art martial.

Enfin nous prenons les inscriptions toutes l'année ; moitié prix à mi-saison. Possibilité de réaliser 2 cours d'essais fin juin ou à la rentrée de septembre, moyennant 25€.

Licence à partir de 145€

Cours à partir de 4 ans

Chèques vacances et coupons sports acceptés

Contact :

secretariat-dbr@outlook.fr

<https://dojo-bushido-ryu.ffjudo.com/>

Facebook :

[DBR.COMBOURG.TINTENIAC](https://www.facebook.com/DBR.COMBOURG.TINTENIAC)

Instagram : [dojobushidoryu](https://www.instagram.com/dojobushidoryu)



L'USTSD Badminton



L'USTSD Badminton a conclu la saison 2021-2022 en fêtant ses trente ans à l'Espace sportif communautaire de Tinténiac le 3 juillet dernier. Cette journée fut l'occasion de remercier Madame Annie RESSE, sa fondatrice, pour son dévouement et son implication dans le développement de la pratique du badminton à Tinténiac et Saint Domineuc.

Cette saison, l'association souhaite multiplier les occasions pour ses adhérents de se rencontrer. Dans cet esprit, des tournois internes mélangeant les débutants et les confirmés sont organisés lors de chaque vacances scolaires. Ces tournois s'achèvent dans la convivialité par la remise d'une récompense aux vainqueurs, autour d'un pot de l'amitié !

L'USTSD Badminton organise sa fête du Bad le dimanche 17 septembre prochain à l'espace sportif de Tinténiac. Événement ouvert à tous ! L'occasion pour vous de passer un moment convivial en famille ou entre amis et peut-être d'en faire votre sport préféré ! Qui sait ?

> Côté jeunes... Les jeunes badistes progressent, les cours de Samuel GOUPIL notre entraîneur sont bénéfiques pour eux. Deux d'entre eux ont eu l'opportunité de participer aux rencontres des compétitions de l'équipe mixte D3 ainsi que de l'équipe homme.

> Côté compétitions... Il n'y a pas que nos jeunes qui montent en puissance... L'équipe mixte 1 et l'équipe masculine 1 enchaînent les bons résultats en D3 et ont une chance d'accéder à la D2 en fin de saison ! L'équipe 2 masculine obtient des résultats très honorables et fait bonne figure en milieu de tableau de D3. L'équipe mixte de D4 connaît plus de difficultés cette saison, marquée par les blessures

et un renouvellement important. Elle compense le manque de résultat par une bonne humeur toujours présente !

> Côté Bénévoles et sponsors... Le club se structure et a besoin de toutes les bonnes volontés. Le bureau invite tous les volontaires à venir le rencontrer ! Afin de permettre au club de fonctionner, les contributions de partenaires locaux sont aussi appréciées. Contact : Ange CURTO – Présidente-ustsd.bad@live.fr

> Côté inscriptions 2023-2024... Cette année vous pourrez trouver les dossiers d'inscriptions sur le site internet (www.ustsdbad.clubeo.com) et sur la page Facebook du club dès le mois de juin. Les modalités de remise des dossiers d'inscription y seront précisées.

Vous ne voulez rien rater de la vie du club ? Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux : Instagram (ustsd_badminton) et Facebook (USTSD Badminton).



Club Canoé Kayak (CKC3R)

En cette mi-année 2023, le club de canoé kayak continue de se développer et fait preuve de dynamisme aussi bien pour le club que pour les activités de la base nautique.

> Section polo :

Grâce à l'entraînement de qualité effectué par David DROUAL, nos jeunes et moins jeunes ont progressé de manière spectaculaire.

Seniors : Objectif : se maintenir en nationale 2 (division de haut niveau) pour cette année- RDV en septembre 2023.

U18 : Équipe actuellement vice-championne de France - objectif : devenir Champion de France. Les sélections se dérouleront à Corbeilles Essonne, Avranches, Lyon, Vern/seiches, Pondouilly. Notre place de vice-champion de France nous permet de participer au tournoi international Européen à Belfast qui se déroulera fin juillet 2023. Un grand merci à la commune pour son soutien financier ! Intégration de 2 à 4 jeunes dans l'équipe de France Polo de - de 19 ans. Suite au succès rencontré lors de la 1^{ère} édition, la 2^{ème} édition de la 3 rivières CUP à Tréverien sera organisée les 2 et 3 septembre 2023

Section Loisirs : Lors des mois d'hiver (de janvier à février), les loisirs adultes ont pu fabriquer leur pagaie groenlandaise en bois, sous la gouverne de Pierre SALOU (ancien charpentier de marine).

En prévision : tour de l'île de batz et baie de Morlaix en septembre.

> À SAINT DOMINEUC

Les manifestations de La saison estivale :

> En la salle du grand clos

- Concert : Participation en tant qu'association support au concert de Maryll ABBAS TRIO organisé par le SIM le samedi 13 mai 2023

> A la base nautique de saint Domineuc

- Balades contées "au clair de lune" en canoë : les vendredi 2 juin et 1^{er} septembre 2023
- Balade au travers de la Bretagne romantique nouvelle version : le dimanche 2 juillet 2023. Balade familiale ou entre amis, depuis l'écluse de la Dialais jusqu'à la base nautique de Saint Domineuc. Animation sous forme rallye durant le parcours, avec apéro offert et petit concert à l'arrivée.
- Ouverture d'une guinguette à la base nautique les dimanches 9 et 23 juillet, les 6 et 27 août 2023 de 11h30 à 14h. Restauration sur place type galettes saucisses et boissons.
- Stages découverte pour les enfants et ados*

Et Stages découverte WE en mer ou en Rance pour les adultes *(*Pour connaître les dates et vous inscrire, nous contacter à partir du 1 juin au 02 99 45 28 59)

> Sur Tinténiaic :

Réouverture du point de location à partir du 1^{er} juillet 2023, à côté du musée de l'outil

Les nouveautés de la saison

Lancement de packs animations CE (pack nature, pack mer, pack séminaire, pack bien être, pack esprit d'équipe). N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations au 02 99 45 28 59 ou au 06 03 89 22 62.

Remerciements :

Le club remercie vivement M. Jean Paul Jalais, demeurant à Tinténiaic, pour nous avoir fait don d'une remorque et 2 bateaux.

Un grand merci à tous nos bénévoles, pour leur dévouement et leur dynamisme et qui offrent à nos jeunes la possibilité de s'épanouir au travers du sport mais aussi de vivre en harmonie avec leur environnement.



Equipe U18



Fabrication des pagaies groenlandaises.

GYM pour Tous

Envie de bouger en rythme ? Envie de se muscler ? Ou juste se tonifier ? Rejoignez notre association Gym pour Tous : le fitness pour tous les niveaux !

Venez découvrir nos profs et nos cours gratuitement tout le mois de juin ! Venez essayer en famille ou entre ami(e)s ! Cette année encore, nous avons été très heureux de proposer **8 cours de fitness par semaine à nos 180 adhérent(e)s !**

Nos 2 profs, avec chacun leur style, nous coachent avec leur bonne humeur et leurs conseils adaptés à tous !

Voici les horaires de nos cours :

MARDI

- 9h à 10h : Gym / Renfo
- 18h30 à 19h30 : Fit'Dance / Cardio +
- 19h30 à 20h30 : Fit'Cardio / Cardio ++
- 20h30 à 21h30 : Fit'Body / Renfo

JEUDI

- 10h à 11h : Gym / Renfo
- 18h30 à 19h30 : Fit'Body / Renfo
- 19h30 à 20h30 : Fit'Mouv / Cardio ++
- 20h30 à 21h30 : Fit'Zen / Pilates

Les tarifs annuels sont très attractifs : 85 € pour 1h, 120 € pour 2h, etc.

Inscription sur place avant les cours en septembre, à l'Ille-et-Donac.

Rendez-vous au Forum des Associations de Tinténac pour le programme et les tarifs 2023/2024.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail : gypourtous35@gmail.com

Retrouvez-nous sur Facebook : <https://facebook.com/AssociationGymPourTous>

Et sur Instagram : [gypourtous35](https://www.instagram.com/gypourtous35)



ANANDA – YOGA d'inspiration tibétaine

L'association ANANDA YOGA propose des cours de YOGA d'inspiration tibétaine. Ce Yoga permet à tous ceux qui le désirent de vivre une EVOLUTION intérieure CONSCIENTE. Ce Yoga est transmis par et pour des Occidentaux selon une pratique d'inspiration tibétaine. Des mouvements et des respirations spécifiques conduisent progressivement à un apaisement des tensions, puis à une détente du corps de plus en plus profonde. Cet état favorise une meilleure circulation de l'énergie dans tout le corps. Les exercices permettent de développer la capacité à s'intérioriser. Ceci génère graduellement l'éveil d'une prise de conscience plus nette et plus fine du corps et contribue à calmer le mental. Une plus grande écoute et disponibilité à soi et aux autres résultent de cette pratique.

Créée en 1995, l'association compte chaque année une trentaine d'adhérents. Il est proposé par l'association deux séances d'essai gratuites, à tout moment de l'année. Il est conseillé aux personnes, souhaitant pratiquer, d'apporter un tapis de sol, un coussin et de se vêtir chaudement car il est possible de se refroidir pendant les phases de relaxation-méditation. La cotisation annuelle est de 120€ (payable en 1, 2 ou 3 chèques), dont 20€ d'adhésion. Les chèques vacances et chèques sport sont acceptés. Des tarifs préférentiels peuvent être appliqués selon le statut (étudiant, chômeur...). Les cours ont lieu le mercredi (3 semaines par mois) : à 18h40 de préférence pour les débutants et à 20h15 de préférence pour les plus expérimentés Salle Du Guesclin (derrière la poste)

Contact :

Tél : 06 72 06 85 43

et 06 72 17 13 64 (en soirée)

Mail : ananda_yoga@hotmail.fr

Site : www.yoga-inspiration-tibetaine-rennes.com

Témoignage des adhérents fidèles, depuis plus de 5 ans, 10 ans :

"Ce yoga m'a permis de canaliser mes pensées, d'apaiser et d'écouter mon corps, et d'éveiller mes sens."



Cours de yoga d'inspiration tibétaine
EVEIL OUVERTURE LÂCHER-PRISE
Dominique Morel
06 72 06 85 43 - ananda_yoga@hotmail.fr
www.yoga-inspiration-tibetaine-rennes.com
2 séances d'essai gratuites



Le FC Tinténiaac Saint-Domineuc poursuit son développement !

A l'aube des premiers bilans, le club reste constant dans son nombre d'adhérents avec 673 licenciés. Il se classe à la 9^{ème} place des clubs comptant le plus de licenciés et le 3^{ème} club formant le plus de jeunes en Bretagne. Une preuve que notre club est ambitieux et cherche perpétuellement à continuer de se développer. En effet, fin mars, le club a vu l'arrivée de deux minibus à son effigie ! Des véhicules subventionnés par la Fédération Française de Football mais aussi avec l'aide de 11 partenaires basés sur les territoires de Tinténiaac et de Saint-Domineuc qui nous permettent d'aboutir à ce magnifique projet. Merci infiniment à eux de nous faire confiance. Un projet qui permet à l'ensemble de nos licenciés (jeunes, féminines, seniors, vétérans) de profiter de ce moyen de locomotion afin de se déplacer chez leurs adversaires.

Le challenge Ti'neuc, c'était le samedi 3 juin. Le FC Tinténiaac-Saint-Domineuc a organisé une nouvelle édition du challenge Ti'Neuc. Ce tournoi est réservé aux U11 et U13 garçons ainsi qu'aux U11, U13 et U15 féminines. Pour les garçons, les phases de groupes et les phases finales se sont jouées au stade Henri-Nogues de Saint-Domineuc. Pour les équipes féminines, les phases de groupes se sont disputées au stade municipal de Tinténiaac. Les phases finales ont eu lieu l'après-midi, comme pour les garçons, à Saint-Domineuc.

APE Ecole René-Guy Cadou

L'APE (Association des Parents d'Élèves) de l'école René-Guy Cadou de Tinténiaac est de nouveau en action depuis ce début d'année scolaire, avec une équipe nouvelle et dynamique. L'association ne fonctionne qu'avec la volonté de parents bénévoles, qui, chaque année, donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre, aux côtés de l'école, les projets mis en place par l'équipe enseignante.

Début octobre, le pot des parents, sous le préau, a permis de faire de jolies rencontres et les enfants se sont ensuite trémoussés lors d'une boum. Le loto du mois d'octobre a été, encore une fois, un succès, permettant de renflouer les caisses de l'APE pour de nouveaux projets. Les parents ont, une fois de

plus, répondu présents pour donner un coup de main. Le 11 décembre a eu lieu la désormais traditionnelle vente de sapins suivie d'un goûter avec la présence du Père Noël et distribution de cadeaux. Pour clôturer en beauté cette année, la fête de l'école aura lieu le vendredi 30 juin, dans la cour de l'école primaire, avec chants des enfants, balade en poney, jeux, loterie, restauration et buvette sur place. De quoi finir cette année avec de beaux souvenirs avant une nouvelle rentrée... !

Merci encore aux parents qui viennent nous aider pour la bonne organisation de tous ces événements. Et à bientôt pour de nouvelles festivités !

Facebook : APE René Guy Cadou Tinténiaac
ape.tinteniacc@gmail.com

Association sportive Volley Ball du collège Théophile Briant

En route pour les championnats de France UNSS 2023 pour les minimes !

Les élèves de l'association sportive volley ball du collège Théophile Briant, encadrés par Béatrice Delaunay, enseignante EPS, et Adrien Le Petit ont brillé cette année scolaire 2023. En effet, après avoir remporté les finales départementales puis académiques dans trois catégories sur quatre possible (minimes garçons, minimes filles, benjamins garçons), les deux équipes minimes filles et garçons ont poursuivi l'aventure en se qualifiant pour les championnats de France UNSS volley ball.

Par cela, lors des finales inter-académiques qui se sont déroulées à Caen, les filles se sont imposées en deux sets secs tout d'abord contre le collège Jacques Brel de la Ferté Macé (Orne) puis contre le collège de la côte des deux amants de Romilly sur Andelle (Eure). Les garçons, eux, se sont plus difficilement imposés mais toujours en deux sets contre le collège Pasteur de Caen puis contre le collège Maurice de Broglie de Broglie (Eure). À l'heure où nous écrivons ces lignes, les garçons et les filles participent au championnat de France à Vesoul et à Reims. Ils représentent leur collège mais également la ville de Tinténac et la Bretagne. Allez Tinté !



Finale inter-académique à Caen le mercredi 5 avril 2023. Les minimes garçons et minimes filles disputent les championnats de France cette année



Minimes filles championnes académiques 2023



Benjamins garçons et minimes filles champions académiques volley ball 2023



Collège Saint-Joseph

Les pirates de l'anti-gaspi

Le vendredi 12 mai 2023, au collège Saint-Joseph La Salle de Tinténac, a eu lieu la journée de présentation du projet d'année des élèves de la 3ème SEGPA. Durant l'année scolaire, en atelier HAS (Hygiène, Alimentation, Services), les élèves ont travaillé sur le projet intitulé "Les pirates de l'anti-gaspi". Ils ont donc travaillé sur le gaspillage alimentaire, en lien avec l'épicerie NOUS de Cesson-Sévigné ainsi que des thèmes liés à la piraterie : le café avec un torréfacteur, le cacao avec l'entreprise Treegether et le parrainage de 2 cacaoyers afin de travailler sur le commerce équitable et obtenir les tablettes de chocolat issues de nos cacaoyers, la découverte des tissus avec une couturière (réalisation de teintures végétales anti-gaspi) ainsi que la découverte de la canne à sucre et du rhum (sans dégustation !). Ils ont également travaillé sur les métiers des champs HAS, avec l'intervention de professionnels : atelier esthétique et coiffure et la réalisation de cocktails avec un formateur de CFA. Cette année, ces élèves ont également créé la chaîne Youtube de l'atelier HAS avec leur enseignante et ont, pour les volontaires, réalisé une initiation à la

photographie en noir et blanc avec un photographe professionnel sur le Wodnik, à Saint-Malo. La journée du 12 mai a été l'occasion, de présenter l'ensemble de ce magnifique projet, aux autres collégiens ainsi qu'aux personnels du collège. Les élèves ont travaillé sur tous les stands durant l'année et les ont mis en avant, accompagnés d'une superbe scénographie. Les 150 élèves visiteurs ainsi que les 90 adultes venus leur rendre visite sur la journée ont pu y découvrir tous ces thèmes : navire de l'anti-gaspi, café, cacao, navire des tissus, canne à sucre et rhum, exposition photos, découverte de la chaîne Youtube, un espace "bien-être" avec un bar à soins à partir duquel les visiteurs pouvaient choisir et constituer un gommage des mains, et être tressé, un bar avec cocktails (sans alcool), café ou thé des îles. La présence de Jack Sparrow (son sosie officiel) durant toute la journée a surpris les visiteurs dès l'entrée dans la salle. Aude Fresnel, l'enseignante ayant mené ce beau projet avec ses élèves est particulièrement fière d'eux et du travail engagé. Le succès a été tellement important qu'ils ont refusé le passage de 6 classes, par manque de temps.



Audrey Clergeot Architecte d'intérieur

ou comment les intérieurs deviennent des lieux de ressourcement



Organiser, optimiser, révéler, voici les 3 mots qui caractérisent le mieux le travail d'Audrey Clergeot !

Et lorsqu'elle arrive chez vous pour réaménager votre intérieur, ce n'est pas pour reproduire les modes déco du moment mais bien pour créer, avec vous, l'espace qui vous ressemble vraiment, votre lieu de ressourcement. "La chaleur du foyer, ça vient avant tout d'une personne. Par exemple, le doudou d'un enfant posé sur un canapé ou un petit coin vinyles dans le salon." Tout commence par réorganiser son intérieur pour ne garder que ce

qu'on aime. "On a tous tendance à accumuler des objets. Ici, le but est de sélectionner ce à quoi on tient vraiment. Le fait d'organiser et de ranger facilite le quotidien, nous apporte du bien-être et diminue la charge mentale".

Ensuite vient l'étape de l'optimisation d'intérieur. "Un aménagement doit répondre à deux critères essentiels : l'ergonomie, qui se définit selon les besoins des habitants, et l'esthétisme, qui lui, concerne ses envies. Pour moi ils vont de pairs."

Être formée aux atouts des couleurs, ça aussi ça compte beaucoup : "le choix des coloris est également très important pour créer son atmosphère. Chaque couleur dégage une énergie, fait ressortir une émotion pour un univers bien à soi".

Audrey fait partie d'Ameizing, une coopérative bretonne dédiée aux métiers de l'habitat.



AUDREY CLERGEOT
Architecte d'intérieur et Organisatrice d'espace pour particuliers/professionnels
07 67 95 22 13
clergeotaudrey@gmail.com
audreyclergeot.fr

Aline Le Marec Créatrice de bijoux By Poljane

Chic et bohème, c'est comme ça qu'Aline Le Marec définit ses créations.

"J'aime créer des bijoux de mes propres mains. C'est un travail minutieux, il faut être concentrée et surtout inspirée. Et puis, quel plaisir de faire plaisir !"



Autour d'elle, plein de petites boîtes renfermant des perles de toutes les tailles, des pièces de toutes les formes, des pinces et autres ustensiles de précision... Aline travaille la résine, utilise des matières en acier inoxydable et travaille aussi avec un artisan doreur sur certaines collections dorées à l'or fin (24 k). Elle découpe, compose, décompose, recompose jusqu'à ce que le bijou ait enfin acquis cette élégance et ce caractère unique qu'elle recherche tant.

Encouragée par le succès et soutenue par sa maman, Aline a décidé de créer sa marque By Poljane, clin d'œil aux prénoms de ses deux enfants Paul et Jeanne.

<https://www.bypoljane.com>





www.fetedelamusique.fr
[#FeteDeLaMusique](https://twitter.com/FeteDeLaMusique)

Fête 24 juin 2023 de la musique

TINTÉNIAC
SUR L'ESPACE ILLE ET DONAC

Illustration: L'Œuf - inspirée par la DADA